

Trésors de Bourgogne

du 22 au 25 avril 2024

Organisateur : [Jean-André C.](#)

Avec accord : **Oui**

Effectif maximum : 8

Niveau : **Moyen+ ▲**

Itinérant avec portage

Gîte d'étape

Séjour du lundi 22 au jeudi 25 avril.



Encore une belle région de France, la Bourgogne au patrimoine millénaire, géologique, historique et culturel. Le parcours entre forêt et vignobles prestigieux nous mènera de Cluny à Mâcon par des lieux emblématiques de cette région, Abbaye de Cluny, roche de Solutré et roche de Vergisson. Le niveau est en moyen+ avec dénivelés et demande une forme physique adéquate.

Participation aux frais

228€ Incluant : les hébergements en 1/2 pension, les frais administratifs du club, frais d'organisation, participation aux frais de l'organisateur (hébergement).

N'incluant pas : les trajets aller/retour train et bus, ainsi que la visite de l'abbaye (10€/p), les pique-niques, les en-cas et boissons.

Transport

Aller :

Lundi 22 avril: Paris gare de Lyon (Inoui 6037) 9h46 – 11h16 Macon loché, (61€). (Bus Mobigo L701) 12h29-12h51 Cluny (1,50€).

Retour :

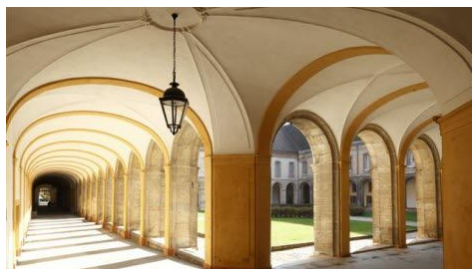
Jeudi 25 avril : Macon-Loché TGV 14h44 – 16h16 Paris GDL TGV (Inoui 6072) (48€).

Remarque : horaires prévisionnels seront officiels dès janvier 2024.

Programme

J1- Lundi 22 ; Cluny, 8 à 10km +230m -230m (en fonction de l'heure de visite).

Transfert en bus vers Cluny, visite de l'abbaye, parcours vers Lournand, installation au gîte, repas en extérieur. Tous commerces à proximité.



Cloître abbaye de Cluny

J2- mardi 23 ; La roche Vineuse, 23 à 25 km +790m -780m.

Sentier entre forêts et villages, Berzé le châtel, Roche Vineuse, repas au gîte. Boulangerie au village, supermarché à Prissé (3km).

J3- Mercredi 24 ; La roche Vineuse, 23 km +760m -760m.

Belle journée en vignoble, roche de Vergisson, roche de Solutré, ancien camp romain, Milly-Lamartine, Roche Vineuse. Repas au gîte. Boulangerie au village, supermarché à Prissé (3km).



Roche de Vergisson

J4- Jeudi 25 ; Mâcon, 14 km +150m -200m.

Sentier en vignoble avec Vergisson et Solutré en toile de fond, retour à la gare de Macon-Loché TGV.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et

pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant

Équipement

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte bancaire internationale ou espèces.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 30 à 50 litres.
- Eau, prévoir 1,5 à 2 litres.

Alimentation

- 1 pique-nique.
- Couteau suisse, cuillère.

Hygiène

- Savon, brosse à dents, gant, petite serviette, mouchoir, papier toilette.

Vêtements

- Chaussettes et linge de corps

- Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie.
- Housse de pluie du sac à dos.

Sécurité

- Pharmacie personnelle.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac, bouchons d'oreille, sandales.

Inscription

L'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception du paiement en ligne de 228€. Vous devez impérativement effectuer le paiement demandé à l'inscription. Toutefois, vous pouvez toujours me faire votre demande d'accord dès la parution de cette fiche.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 17 octobre 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.